

Compte-rendu du Conseil municipal du 26 janvier 2012

Le dernier compte-rendu du Conseil est adopté à l'unanimité (moins Madame Sandrine BONNEFOND, absente en début de session).

1. Délibérations :

- Modification du poste d'ATSEM (passage à plein temps de Madame Odette REY), comme proposé lors de notre précédent conseil. La délibération avait été prise trop tôt. Il fallait attendre la saisie de la commission technique paritaire du CDG 42. Adoptée à l'unanimité (moins Sandrine BONNEFOND).
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps plein : Proposition, suite au départ à la retraite de Madame Solange Pilon le 30 avril prochain, de passer le poste d'adjoint administratif à 100%, compte tenu de la charge de travail actuelle. Pour ce poste, le recrutement est en cours. L'affichage en mairie ainsi que l'inscription sur le site de la fonction publique aura lieu du 16 janvier au 17 février 2012. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a mis en place un jury extérieur à la commune qui fera la sélection sur dossiers et retiendra 7 à 8 personnes. Après une journée d'entretiens qui se déroulera le 24 février, les personnes retenues seront reçues, dans un deuxième temps, par M. le Maire et son 1^{er} adjoint pour arrêter définitivement le choix de l'agent administratif.
- SIEL : renouvellement de la convention d'achat d'électricité. Le contrat se terminant le 31 janvier 2012, nous avons 3 solutions : renouveler un contrat avec le SIEL, rechercher un nouveau prestataire ou prendre un contrat classique chez EDF. Les 327 communes passent par le SIEL. Ce dernier va reconsulter pour trouver le meilleur fournisseur d'électricité. Adoptée à l'unanimité.
- Salle d'animation : facturation des bris de vaisselle et autres dégâts. Madame la perceptrice demande qu'une délibération soit prise par le conseil pour pouvoir facturer des bris de vaisselle et autres dégâts, ainsi que d'éventuelles heures de ménage. Adoptée à l'unanimité.
- La demande de subvention au titre de la DETR pour l'aménagement du Centre Bourg n'ayant pas été obtenue l'an passé, nous devons en refaire la demande avant mi-février 2012. Adoptée à l'unanimité.
- L'indication de financement de l'indemnité du conseiller délégué Marcel DUPUY doit correspondre à 2,11 % de l'indice 1015, soit 80,21 € au lieu des 80 € votés lors du dernier Conseil. Adoptée à l'unanimité.
- La médiathèque départementale de la Loire souhaite voir passer d'une convention de type « Dépôt » à une convention de type « Point lecture » la bibliothèque de Bussières. Pour ce faire, 4 critères doivent être réunis : une surface de 20 m² minimum (OK) – 4 heures d'ouverture par semaine (OK depuis le 1^{er} janvier 2012) – une équipe formée d'au moins 2 personnes (OK) et un budget alloué par la mairie correspondant à 0,50 €/habitant pour l'acquisition de documents. Cette ligne budgétaire se mettra en place graduellement pour atteindre 0,50 €/habitant. Vote d'un budget annuel sur 3 ans : 250 € en 2012 – 500 € en 2013 et 750 € en 2014. Le fait de passer en « Point lecture » dans 3 ans permettra à la bibliothèque de pouvoir signer avec la médiathèque une convention de mise à disposition de matériel informatique (consultation du portail de la MDL, recherches en ligne, etc). Adoptée à l'unanimité.

2. Ordre du jour :

- Organisation d'une réunion de travail pour le débat d'orientation budgétaire : faire une mise au point, avant le prochain Conseil sur le Budget, des projets non réalisés, à réaliser, ... afin de fixer des priorités qui serviront de base de travail à la Commission finance. Cette réunion technique de travail est fixée au vendredi 2 mars à 20h.

3. Questions diverses :

- Une commission a été créée pour l'aire de jeux et la réfection de la cours de l'école (+ agrandissement du préau + sanitaires supplémentaires ?...). Après une 1^{ère} réunion celle-ci doit se réunir à nouveau prochainement.
- Le SIEL gère le très haut débit avec le Conseil Général. 900.000 € sont accordé pour la Loire afin de commencer les travaux « fibre optique ». Il est demandé, aux communes ayant des travaux d'enfouissement, de bien prévoir une gaine de passage pour la fibre optique. A réfléchir au moment des travaux d'aménagement du Centre Bourg.
- La Communauté de Communes travaille sur le principe d'une 2^{ème} déchetterie. Il existe un terrain susceptible de convenir (facile d'accès) sur la commune de Violay. Doit passer en commission à la Communauté de Communes avant de voir le jour.
- Recensement de la population : point rapide sur le recensement des « absents longue durée ».
- Comité de Jumelage : il manque un membre au CA. Monsieur Jean BOURRAT accepte cette responsabilité. Madame Sandrine BONNEFOND étant démissionnaire au Bureau, il faudrait également la remplacer mais il n'y a pas de volontaire pour le moment.
- Rappel de l'A.G. dîner/débat du musée le 27 janvier.
- Changement de date pour l'A.G. de l'Office du Tourisme : le 6 mars au cinéma Beauséjour à Panissières.
- Un garagiste recherche un local d'environ 200 m2 sur Bussières pour faire un Garage Automobiles.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au vendredi 16 mars 2012 à 20 heures.